

▶ Inauguration Les légumes secs gagnent du stockage

PAGE 6



ACTUALITÉS
MÉTHANISATION :
LE PROJET MÉTHAVIE
« SORT DE TERRE »

P.2



SERVICES ET TECHNIQUES
SÉMINAIRE JEUNES BOVINS :
80 ÉLEVEURS REVOIENT
LES BASES AVANT L'HIVER

P.4



FAITS ET GESTES
AGRI-ÉTHIQUE INTÈGRE
LE COLLECTIF COMMERCE
ÉQUITABLE FRANCE

P.8



Intarissable sur les vertus de l'irrigation !

Si les cultures ont connu en 2018 de nombreux stress hydriques, nul doute que les agriculteurs eux-mêmes qui ne bénéficient pas d'irrigation auront à juste raison, bien stressés aussi ! Quelle année climatique en effet ! Et une année qui aurait pu être bien plus dramatique encore, si les quelques pluies d'orage n'avaient pas été au rendez-vous sur certaines micro-régions et si les sols n'avaient pas terminé en fin de printemps, suffisamment gorgés d'eau.

On ne le répétera jamais assez, **stocker l'eau qui tombe en hiver pour la restituer en été plutôt qu'elle ne reparte à la mer, apparaît être d'une logique implacable.**

Les réserves réalisées en Vendée ont démontré leur légitimité. En tant qu'agriculteur des Deux-Sèvres, je suis quelque peu désolé de constater le retard pris en la matière et les polémiques suscitées depuis de nombreuses années sur ces projets. J'en suis d'autant plus désolé qu'en tant qu'Elu au Conseil d'Administration de Cavac dont la stratégie est vraiment axée sur le développement des filières qualité et des productions végétales spécialisées, je perçois combien l'accès à l'eau améliore la résilience des exploitations en leur permettant de sécuriser les récoltes mais également en leur permettant d'accéder à ces filières à valeur ajoutée. L'accès aux productions de semences, l'accès aux productions de légumes, supposent l'accès à l'eau. Le maintien de l'élevage qui passe par la sécurisation des ressources fourragères implique de l'eau. Et très paradoxalement, l'absence d'irrigation est un vrai frein aux conversions en Bio (*tout le contraire de ce que les opposants aux réserves d'eau souhaitent !*) car le Bio exige davantage encore une diversification des assolements avec l'introduction de cultures d'été qui ont besoin d'eau.

À l'heure où le très ancien projet de création de réserves de substitution sur le Poitou-Charentes (*Sèvre Niortaise - Marais Poitevin...*) est de nouveau remis sur la table, je tenais à rappeler - conforté par la sécheresse historique vécue depuis juin - l'importance que revêt l'accès à l'eau. Les parties-prenantes (Etat, OPA, collectifs d'opposants & associations environnementales) convergent aujourd'hui dans la perspective d'un accord. Pour une agriculture durable !

Personne ne conteste aujourd'hui les barrages et autres aménagements hydrauliques que nos aînés ont réalisés. Plus grand monde ne semble contesté non plus, le réchauffement climatique... **J'espère donc que la raison l'emportera !**

Patrick Sauvaget
Membre du Bureau Cavac
Et Agriculteur à Saint-Pompain (79)



► MÉTHANISATION

MÉTHAVIE « SORT DE TERRE » PROJET COLLECTIF

Méthavie est un projet collectif de méthanisation, porté par des agriculteurs et des acteurs du territoire dont Cavac. Point d'étape sur cette unité de méthanisation qui devrait être mise en route d'ici quelques mois.

Les projets de méthanisation sont de plus en plus développés en Vendée. Méthavie est l'un d'eux, il est mené par 16 exploitations qui se sont lancées un défi : se diversifier en construisant une usine de méthanisation visant la valorisation d'effluents d'élevage pour la production d'énergie renouvelable. Un projet porté par des agriculteurs, réunis dans une SAS (SAS Agriméthabel) mais soutenu par des partenaires locaux. Parmi eux, Cavac qui a intégré le projet pour accompagner les agriculteurs dans les démarches administratives (plan d'épandage, conseils fertilisation et pour l'approvisionnement en coproduits agricoles (issues de céréales notamment). Mais aussi, Bonilait, fabricant de poudre de lait et de lactosérum, qui cherchait un moyen d'épandre les coproduits issus de la fabrication des ingrédients laitiers. Enfin, Agrial/Eurial est partenaire, ainsi que Vendée énergie (Société d'économie mixte appartenant au SYDEV) qui valorisera une partie du bâtiment grâce à une installation photovoltaïque.

La première étape pour ce collectif, était de trouver un endroit pour implanter l'unité de méthanisation. Le site choisi est situé au Poiré-sur-Vie. Il a l'avantage d'être à proximité du réseau GRDF pour l'injection du biométhane, d'être proche de tous les intervenants pour l'approvisionnement et accessible par une route départementale importante.

Des agriculteurs, moteurs du projet

Les agriculteurs sont parties prenantes du projet. Le président de l'association qui regroupe tous les acteurs est d'ailleurs Christophe Guibert, agriculteur au sein d'un Gaec sur la commune des Brouzils. Les exploitations choisies se situent autour du site dans un rayon de 15 km, on y retrouve une grande diversité de productions animales. Les agriculteurs apportent les effluents qui représentent 72 % de la biomasse. Les 28 % restant proviennent de co-produits agricoles, agro-alimentaires issus de Cavac, Bonilait et Agrial/Eurial. Ces intrants vont produire du biogaz qui une fois épuré sera injecté (biométhane) dans le réseau de gaz naturel. Concernant le digestat issu du méthaniseur, ce sont les agriculteurs partenaires de l'unité qui pourront l'épandre sur leurs terres. Si les exploitations étaient 16 au départ, deux se sont retirées du projet mais quatre exploitations à proximité sont cependant sur les rails pour rejoindre Méthavie.

Une pierre après l'autre

Aujourd'hui, un an après le début de la construction, le site de Méthavie prend forme. Toute la construction brute des cuves (2 digesteurs et 2 post-digesteurs) est terminée. Des



+ DE 35 000 T valorisés par an
(effluents agricoles et co-produits agricoles et agroalimentaires)

266 NM³ de biogaz injectés
soit la consommation d'énergie
de **7 000 FOYERS**

10 emplois créés
(directs et indirects)

tests d'étanchéité sont en cours de réalisation. Le bâtiment de stockage (30 x 100 mètres), est aussi sorti de terre. « Aujourd'hui, on se rend bien compte de ce que va être le site », explique Philippe Albert, responsable du service environnement et en charge du suivi de projet à Cavac. Les différents équipements et matériels vont s'installer jusqu'au printemps prochain avec pour objectif de valoriser les fumiers au printemps et ainsi produire des mètres cubes de biométhane en fin d'été. Les premiers mètres cubes de digestat seront donc disponibles à l'automne. C'est aussi à cette période que les agriculteurs recevront la première paye « énergie renouvelable ».

Le site est aussi prévu pour évoluer selon les demandes. En effet, deux lignes de méthanisation vont être mises en service, mais la création d'une 3^e ligne est possible. ■



Toute la construction brute des cuves (2 digesteurs et 2 post-digesteurs) est terminée.

► INITIATIVE

DES CAMIONS AU GAZ NATUREL



De droite à gauche : Téodor Ariton, directeur Supply Chain de Cavac au côté de Christophe Guibert, président de Méthavie et Jacques Bourgeois, Directeur Général de Cavac.

Le biogaz une fois épuré sera injecté (biométhane) dans le réseau de gaz naturel. Il sera d'ailleurs disponible à la station GNV/BioGNV de la Chaize-le-Vicomte, qui vient d'être mise en service récemment pour approvisionner les transporteurs locaux ayant choisi de s'équiper de camions au gaz naturel. C'est d'ailleurs le cas de Cavac qui vient d'acheter deux camions de ce type. Ces derniers ont une autonomie d'environ 400 km et roulent déjà sur les routes vendéennes. Souhaitant expérimenter les camions au gaz, Cavac étudie la rentabilité de cet investissement pour peut-être étendre « ce carburant » à plus de camions dans l'avenir. ■

SANTÉ ANIMALE

SÉMINAIRE JEUNES BOVINS : 80 ÉLEVEURS REVOIENT LES BASES AVANT L'HIVER



Après un hiver 2017/2018 particulièrement difficile en termes de pression sanitaire, le service vétérinaire Cavac a décidé d'organiser un séminaire à destination des éleveurs pour rappeler les bonnes pratiques en engraissement.

C'est ainsi que 80 éleveurs ont répondu présent le 26 septembre dernier au Lycée Agricole des Sicaudières pour une journée de formation, d'information et de convivialité autour du thème de la santé animale en engraissement de jeunes bovins.

Géraldine Denis, vétérinaire Cavac spécialiste de la santé bovine raconte « Quand tout va bien, la routine s'installe et on ne prend plus garde. La saison hivernale 2017/2018 a été très rude pour nos éleveurs. Nous avons fait face à d'importantes épidémies de grippe en engraissement même chez des éleveurs aguerris. Une piqûre de rappel sur les bonnes pratiques en élevage était nécessaire ».

3 intervenants de qualité

Au programme de cette journée, trois intervenants de qualité : le Professeur François Schelcher, vétérinaire Pathologie des ruminants à l'École Vétérinaire de Toulouse, venu expliquer en détail les causes et la progression des pathologies respiratoires chez le jeune bovin. Le docteur Christophe Rousseau, vétérinaire à Segré, à propos des traitements antibiotique et anti-inflammatoire, de leur efficacité en fonction de la rapidité de la détection de la pathologie. Et enfin Bruno Martin, ingénieur spécialiste de la nutri-

tion ruminant, venu lui rappeler les fondamentaux de la transition alimentaire à l'arrivée des jeunes broutards ainsi que la nécessité de l'apport minéral et la qualité de l'eau de boisson.

Témoignages d'éleveurs

Trois témoignages vidéo d'éleveurs Bovineo ont également été présentés aux participants. « Ces témoignages sont précieux, les éleveurs sont parfois plus réceptifs aux conseils qu'on leur donne quand ils voient le résultat chez les autres. Dans ces vidéos, les bâtiments ne sont pas flamants neufs, le matériel simple et on se rend compte que le bon sens et l'attention pour les animaux suffisent parfois à améliorer les résultats

techniques ! ». Sélectionnés pour leurs bonnes performances et le faible taux de mortalité dans leurs élevages, ces éleveurs ont volontiers partagé leurs techniques face caméra. Parmi les thèmes évoqués : la qualité de la ration, des compléments dans l'eau de boisson, la prise systématique des températures, l'isolement des animaux blessés et malades, etc.

« Nous sommes très satisfaits du déroulement de cet événement, les équipes techniques se sont bien mobilisées et les éleveurs ont apprécié. Nous souhaitons pérenniser ces rendez-vous techniques car ce sont des moments d'échanges privilégiés entre éleveurs, vétérinaires et techniciens. » conclut Géraldine Denis. ■



DIALOG



NOUVEAUTÉ

RÉGLEMENTATION PHYTOS

Dès à présent vous pouvez suivre et consulter les évolutions réglementaires des produits phyto-pharmaceutiques sur Dialog. L'ensemble des informations seront archivés sur votre compte Dialog, consultable à tout moment dans la rubrique « Services », « Phyto », « Evolutions phytos ».

SOLUTION ALTERNATIVE

LES BIO-STIMULANTS, UN NOUVEAU LEVIER AGRONOMIQUE

Les bio-stimulants se développent et de plus en plus d'agriculteurs choisissent de les intégrer à leur itinéraire cultural. Un exemple chez Georges Frappier à Bournezeau.

Diminuer les intrants est devenu de plus en plus nécessaire (interdiction de certains produits, plan écophyto, ...), l'utilisation des biostimulants est donc un levier agronomique intéressant. C'est d'ailleurs un secteur en développement. Mais qu'appelle-t-on biostimulants ? Ce sont des produits visant à améliorer le fonctionnement du sol, de la plante ou les interactions entre sol et plante. Ces solutions ont pour caractéristique commune de reposer sur un mode d'action passant par la stimulation de processus biologiques au niveau du sol ou de la plante.

Une plante plus rustique

Au Gaec Frappier à Bournezeau, Georges Frappier utilise les biostimulants à la place d'engrais starter depuis deux ans et plus particulièrement le « Generate », un catalyseur microbien qui rend la matière organique disponible en stimulant l'activité des micro-organismes. Contrairement à un engrais starter qui

va encourager le développement foliaire, « Generate » stimule le système racinaire de la plante afin de la rendre plus rustique face à des aléas climatiques (sécheresse, vent, ...). Georges l'utilise « surtout sur la luzerne et le maïs », et il regarde déjà pour en réutiliser cette année. Pourquoi ? « Pour la facilité d'utilisation, c'est beaucoup moins fatiguant », comparé à un engrais starter. Mais aussi pour les effets, car le maïs reste vert plus longtemps ce qui laisse une souplesse sur la récolte de l'ensilage, « nous l'avons bien vu l'année dernière en regardant les maïs voisins qui viraient sur le jaune, les nôtres sont restés verts ».

Une vie du sol améliorée

Les agriculteurs portent aussi plus d'intérêt à la vie du sol pour un meilleur fonctionnement des terrains et aussi un travail des effluents d'élevage pour une meilleure assimilation des nutriments. « Nous apportons beaucoup d'effluents », explique Georges. Grâce au développement des racines et à la libération des nutriments dans le sol, la plante assimile mieux ces derniers. La culture est donc globalement en meilleure santé. Une chose est sûre, au Gaec Frappier « l'engrais starter, c'est fini ».

Quelques conseils pour un bon fonctionnement

L'avantage de ce produit, c'est son utilisation, il se mélange avec le désherbage de rattrapage ou seul à environ 1,5 L/ha. « C'est une solution économique », explique Guillaume Maindron, Conseiller Technico-Commercial Cavac. « On réalise également des économies d'azote ». « Les plantes sur lesquelles le produit est le plus bénéfique : les légumineuses et les plantes où l'on apporte de la matière organique. Je conseille aussi l'application de ce produit sur les terrains équilibrés, c'est-à-dire, de bonnes analyses de sol (un bon pH, de la matière organique dans le sol, des éléments disponibles : phosphore et potassium) pour une meilleure efficacité », conseille Guillaume Maindron. ■



► CARTE D'IDENTITÉ DU GAEC FRAPPIER

2 personnes et un salarié à mi-temps
60 vaches laitières
650 m² de bâtiments de canards de chair
120 hectares de cultures
dont 40 ha de maïs irrigués et 3 ha de luzerne

► RÉGULATION DES POPULATIONS

CAPTURES DE CORVIDÉS EN BAISSÉ

Depuis 2010, la FDGDON de Vendée propose une régulation des populations de corvidés (corneilles noires et corbeaux freux). Cette année, le piégeage concernait le secteur sud et ouest du département. Depuis six ans, le nombre de

captures sur ce secteur est en forte diminution (-50 %) arrivant à 3 324 en 2015 et 3 116 en 2018 (95 % corneille noire et 5 % de corbeaux freux). Ce qui tend à prouver l'efficacité de ces mesures de régulation.

Sur ce secteur où la pression des populations de corvidés est moins importante, la gestion des populations nécessite plus un piégeage dit « d'entretien », qu'une opération « coup de poing » telle que mise en place à l'origine. ■

▶ INAUGURATION

LES LÉGUMES SECS GAGNENT DU STOCKAGE INVESTISSEMENTS

Pour accompagner son fort développement sur l'activité des légumes secs, la coopérative inaugurait le 5 octobre un nouveau bâtiment de stockage à Mouilleron-le-Captif (85). Il faut dire que les protéines végétales et l'origine française ont la cote auprès du consommateur.



De gauche à droite : J. Bourgeois, J.-L. Caquineau, D. Briffaud, L. Guitton et J. Calleau.

La coopérative Cavac inaugurait le 5 octobre sur son site de Mouilleron-le-Captif des nouveaux bâtiments destinés au stockage des légumes secs : un silo pour le stockage en vrac et un bâtiment destiné aux produits finis et aux expéditions. Cet investissement d'un montant de 4,2 millions d'euros va permettre à la coopérative de développer davantage sa production qui atteint 6 500 tonnes aujourd'hui, dans un contexte de marché porteur.

Une capacité de stockage qui double

Du haut de ses 30 mètres, le nouveau

bâtiment de stockage de légumes secs est équipé de 18 cellules d'une capacité de 100 à 400 tonnes. La station de Mouilleron-le-Captif gagne ainsi 4 500 tonnes de stockage supplémentaires destinées exclusivement à l'alimentation humaine. C'est une évolution importante pour la coopérative qui stockait jusqu'à présent les « produits bruts » des exploitations agricoles avant leur triage uniquement dans des bacs. La coopérative a par ailleurs investi dans un pré-nettoyeur qui élimine les impuretés, ce qui permet de gagner 10 % de volume de stockage. Ce silo abritera principalement des haricots

blancs (40 %) et des lentilles (40 %).

Quelques mètres plus loin, la zone dédiée aux produits finis a elle aussi été optimisée. Là encore, on gagne du stockage. Un nouveau bâtiment a été conçu avec un système de stockage en rack qui pourra accueillir 500 palettes de produits finis. Cette place supplémentaire apporte une bouffée d'oxygène à la station dont le nombre de références produits augmente. Un quai de chargement a également été aménagé pour faciliter les expéditions.

Une activité en pleine croissance

Des légumes secs, on en a toujours produits chez Cavac depuis que la coopérative existe mais l'on constate une vraie accélération depuis environ 5 ans. Dominique Briffaud, vice-président du conseil d'administration, est un de ces pionniers qui a beaucoup contribué à l'essor des légumes secs sur notre territoire. « C'était une petite production, mais on y croyait », a-t-il expliqué.

Par ces investissements, la coopérative

se donne les moyens de poursuivre cette belle aventure.

Avec des ventes qui ont triplé en 5 ans, cette activité de la coopérative connaît une forte croissance, grâce à un argument de poids par rapport à ses concurrents : l'origine française. Un autre segment prend aussi de plus en plus d'ampleur : le développement de l'agriculture biologique. Fort de cette filière complète qui va de l'agriculteur jusqu'au consommateur, le groupe Cavac répond à un double objectif : valoriser la production de ses adhérents et répondre aux attentes du consommateur.

Aujourd'hui, la coopérative produit 6 500 tonnes de légumes secs, et ambitionne de monter jusqu'à 10 000 tonnes d'ici deux à trois ans. Son objectif : devenir le leader français de la production de légumes secs. ■

▶ CONSOMMATION

MANGER SAIN & LOCAL

Ces investissements s'inscrivent dans un contexte de marché dynamique. Les légumineuses ont actuellement le vent en poupe car elles sont en parfaite adéquation avec les attentes des consommateurs désireux de « manger sain, varié et français », a expliqué Loïc Guitton, directeur des productions végétales spécialisées. Sur un marché largement dominé par les légumes secs d'importation, la coopérative Cavac tire son épingle du jeu. On estime que la production française de légumes secs permet de couvrir seulement entre 35 et 40 % des besoins nationaux. L'origine France n'est pas le seul atout. Le marché mondial des protéines végétales est actuellement en plein essor et devrait atteindre 10 milliards d'euros en 2018, soit 40 % de plus qu'il y a 5 ans* ! ■

*Sources : Business insight - Global protein ingredient market by value, 2012-2018 - 2014 Etude GEV / CSA - Perception des protéines végétales - 2014



▶ RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

INNOVER DU CHAMP JUSQU' AUX PRODUITS

« La coopérative n'investit pas seulement dans sa station. Une vraie dynamique d'innovations est impulsée dans tous les domaines », a précisé Jean-Luc Caquineau, président de l'OP Légumes et membre du conseil d'administration. Tout commence dans le champ, la coopérative expérimente de nouvelles cultures et variétés adaptées aux exigences agroalimentaires de ses clients. D'autres expérimentations portent sur des nouvelles pratiques techniques ou agronomiques. Ce travail en amont est ensuite valorisé sur le terrain auprès des agriculteurs par une équipe de six techniciens spécialisés. Côté aval, le groupe Cavac n'est pas en reste en termes d'innovations. Cela passe par le développement de nouveaux produits, et la création de marques telles qu'Aim&Bio et de nouveaux référencements. ■

▶ INNOVATIONS

DES POIS CHICHES PRÊTS EN 2 MINUTES !



▶ En termes de nouveautés, la coopérative fournit des pois chiches pour les surgelés Picard. Déjà cuits, les pois chiches sont prêts en quelques minutes, de quoi ravir les cuisiniers pressés.

▶ Le groupe Cavac a lancé en 2017 la marque Aim&Bio dédiée aux circuits spécialisés biologiques. Elle vient en complément de la marque Grain de Vitalité créée en 2004. ■

CHIFFRES CLÉS



350 agriculteurs

25 salariés



3 500 ha de légumes

6 500 T de légumes secs produites

▶ LAPIN

LE GROUPE ALPM INDEXE LE PRIX DU VIF

Depuis octobre, le groupement cunicole CPLB met en œuvre l'indice « VIF SECUR » créé par ALPM qui indexe le prix du vif sur le coût de l'alimentation. C'est une avancée majeure pour les éleveurs de lapins confrontés à la hausse des coûts de production.

Sécuriser le revenu des éleveurs de lapins, c'est un des objectifs de l'indice économique VIF SECUR créé par le leader français de l'abattage cunicole, le groupe ALPM (Association Loeul & Pirirot Multilap) qui regroupe les entreprises Loel & Pirirot, Bretagne Lapins, Multilap et ACLV. Et ce, dans un contexte où la volatilité des marchés des matières premières, notamment des céréales, est de plus en plus importante.

« Les éleveurs de lapins sont confrontés à la forte volatilité des cours de matières premières destinées à la nutrition animale. Cette volatilité va jusqu'à compromettre leur revenu, en particulier en cette année 2018 où le marché est de plus en plus tendu », expliquent les dirigeants du groupe ALPM.

VIF SECUR indexe le prix du vif sur le coût de l'alimentation, le principal poste de charges opérationnelles en élevage. L'ambition de cet indice est de protéger la marge sur coût alimentaire pour l'éleveur. Il intègre différents paramètres surtout économiques (indice Itavi, par exemple) et, pour certains paramètres techniques (formulation et composition de l'aliment...).

Prochainement, ALPM proposera une approche originale de garanties dans le domaine sanitaire et de la biosécurité des élevages. Toujours avec cet objectif de contribuer à la pérennisation de la filière cunicole. ■



ASSEMBLÉES DE GROUPEMENT

TECH'ÉLEVAGE LE SALON DE L'INNOVATION AGRICOLE

Du 20 au 22 novembre 2018
Parc Expo Les Oudairies
La Roche-sur-Yon (85)

Retrouvez nos deux groupements :
Bovineo et Volineo
Halle C1

CAPRINOV LE SALON INTERNATIONAL CAPRIN

Le 28 et 29 novembre 2018
Parc des Expositions de Noron
6 Rue Archimède, Niort (79)

Hall 2 - Allée D - Stand 13

▶ ADHÉSION

AGRI-ÉTHIQUE INTÈGRE LE COLLECTIF COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

Le 14 septembre dernier, le collectif Commerce Équitable France a validé l'adhésion du label Agri-Éthique. Un nouveau pas qui permet aujourd'hui à Agri-Éthique de partager et d'échanger avec ses pairs. C'est aussi l'occasion pour le label de prendre part à la stratégie du secteur équitable et de défendre sa vision du commerce équitable français !

« Agri-Éthique est né d'une volonté de s'affranchir des marchés des matières

premières agricoles pour apporter une rémunération juste aux agriculteurs avant même de connaître la notion de commerce équitable. Nous estimons que nous devons maintenant apporter notre contribution à une meilleure reconnaissance et au développement de Commerce Équitable France et de ses membres. » souligne Ludovic Brindejonc, Directeur Général Agri-Éthique. ■

